Statistiques trimestrielles de la position extérieure globale

Sources et méthodes d'établissement des données



STATISTIQUES TRIMESTRIELLES

DE LA POSITION EXTÉRIEURE

GLOBALE

Sources et méthodes d'établissement des données

Mars 2011



Table des matières

Page

Liste des sigles et acronymes	2
I. Généralités	3
II. Sources et méthodes d'établissement des données	
A. Tableau récapitulatif des sources de données et des informations à communiq	
B. Lorsque des données de stock trimestrielles sont disponibles	-
Autres catégories de données macroéconomiques	
Statistiques de la dette extérieure	
Registres des prêts extérieurs	
Statistiques bancaires internationales — Banque des règlements	
internationaux	11
Système de collecte des données titre par titre sur les titres négociables	
C. Lorsque des données de stock trimestrielles ne sont pas disponibles	
Calcul des stocks trimestriels à partir des transactions trimestrielles	
Report	
III. Politiques et pratiques de révision	24
IV. Foire aux questions (FAQ)	26
Appendice I. Améliorations à apporter à la PEG.	28
Appendice II. Expérience de certaines économies	29
A. RAS de Hong Kong (RPC)	
B. Canada	
C. Pakistan	
D Banque centrale européenne	37

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

AVV Autres variations de volume BDP Balance des paiements

BRI Banque des règlements internationaux CSDB Base de données centralisée sur les titres

DTS Droits de tirage spéciaux

ECID Enquête coordonnée sur les investissements directs

ECIP Enquête coordonnée sur les investissements de portefeuille

EID Entreprise d'investissement direct

ET Enquêtes trimestrielles FAQ Foire aux questions

FPVC Fonds propres à leur valeur comptable IDE Investissements directs étrangers IP Investissements de portefeuille

ISIN Numéro international d'identification des valeurs mobilières JEDH Joint External Debt Hub (site conjoint sur la dette extérieure)

MBP6 Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale,

sixième édition (en cours de traduction)

mn monnaie nationale

MSFP 2001 Manuel de statistiques de finances publiques 2001

NSDD Norme spéciale de diffusion des données

OCDE Organisation de coopération et de développement économiques

PEG Position extérieure globale RPE Registre des prêts extérieurs

SCTI Système de communication des transactions internationales

SDE Statistiques de la dette extérieure SFP Statistiques de finances publiques

SGDD Système général de diffusion des données SMF Statistiques monétaires et financières SRF Formulaire de déclaration standardisé

STDE Statistiques trimestrielles de la dette extérieure TPT Système de collecte des données titre par titre

I. GÉNÉRALITÉS

Les statistiques trimestrielles de la position extérieure globale (PEG) fournissent des données plus actuelles à des fins de surveillance et d'analyse de la liquidité internationale et des engagements extérieurs. En outre, ces données constituent une composante essentielle de celles du compte de patrimoine national. Deux importantes initiatives internationales — nées toutes deux du besoin de combler les lacunes de l'information décelées après l'éclatement de la récente crise financière — ont visé tout particulièrement à améliorer la disponibilité et les délais d'établissement et de diffusion des données de la PEG.

La première initiative traduit l'effort d'application de la recommandation nº 12 du rapport *The Financial Crisis and Information Gaps*¹, qui a été soumis aux ministres des Finances et gouverneurs de banque centrale des pays du G-20 le 29 octobre 2009 et indique que :

Le FMI continuera à œuvrer avec les pays pour rehausser le nombre des États qui fournissent des statistiques de la position extérieure globale (PEG) et pour accroître la communication des données de la PEG sur une base trimestrielle. Les améliorations à apporter à la PEG selon le Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale, sixième édition (MBP6), devraient être adoptées par les économies du G-20 aussitôt que possible.

La seconde initiative est la décision prise en mars 2010 par le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) de renforcer la Norme spéciale de diffusion des données (NSDD)² en recommandant la communication trimestrielle des données de la PEG³. Après une période de transition de quatre ans se terminant à la fin de septembre 2014, les pays souscripteurs seront tenus de diffuser des données de la PEG⁴ tous les trimestres et dans un délai de trois mois (et non plus tous les ans et dans un délai de neuf mois comme c'est le cas actuellement).

L'objet de la présente brochure est d'aider les organismes statistiques et les banques centrales à établir et diffuser (en particulier à rediffuser par la voie des publications du FMI) des données trimestrielles de la PEG. La section II. A) présente les sources de données et les directives sur la communication des données trimestrielles de la PEG. Les sections II. B) et II. C) font état des options offertes pour l'établissement de ces données, compte tenu du niveau de détail, de la couverture et de la fréquence des données-source disponibles. Le champ couvert va des principales données de stock trimestrielles immédiatement disponibles à diverses méthodes d'estimation qui peuvent être appliquées lorsque certaines sources de données essentielles ne sont pas accessibles. La partie III traite des politiques et pratiques de

¹ Disponible uniquement en anglais, http://www.imf.org/external/np/g20/pdf/102909.pdf.

² http://dsbb.imf.org/Default.aspx.

³ http://www.imf.org/external/np/sec/pn/2010/pn1041.htm (NIP n° 10/41, 23 mars 2010).

⁴ Le 30 septembre 2014, les pays souscrivant à la NSDD seront tenus de diffuser des données de la PEG pour les premier et deuxième trimestres de 2014.

révision des données trimestrielles communiquées lorsque des données annuelles sont disponibles. La partie IV est consacrée à la foire aux questions (FAQ). L'appendice I fait état des améliorations à apporter à la PEG selon le MBP6 et l'appendice II renferme des «études de cas» d'économies qui ont effectivement procédé à l'élaboration des statistiques trimestrielles de la PEG.

II. SOURCES ET MÉTHODES D'ÉTABLISSEMENT DES DONNÉES

A. Tableau récapitulatif des sources de données et des informations à communiquer

- 1. En principe, les données trimestrielles et les données annuelles de la PEG devraient avoir le même niveau de détail⁵. Cependant, il se peut que les données trimestrielles ne soient pas disponibles à un niveau de détail égal à celui des données de stock annuelles, ou pour toutes les mêmes composantes. Dans ce cas, les données communiquées pour la PEG trimestrielle peuvent être davantage agrégées, les données plus détaillées pouvant être fournies sur une base annuelle. Le tableau 1 ci-après montre le niveau de détail des données que les pays sont encouragés à fournir si le détail complet des composantes types n'est pas connu.
- 2. Les zones en gris indiquent le *minimum* de détail à fournir pour que les données puissent être incluses dans les publications du FMI, lequel est généralement conforme aux exigences de la NSDD, dans laquelle les statisticiens classent les actifs et passifs en investissements directs, investissements de portefeuille (décomposés en titres de participation et titres de créance), autres investissements et avoirs de réserve. La communication de données sur les dérivés financiers est encouragée dans la NSDD; cependant, si les pays transmettent des données de PEG annuelles pour les dérivés financiers, ils sont encouragés à estimer les positions sur dérivés trimestrielles. Bien que la communication de données sur les composantes des avoirs de réserve ne soit pas actuellement exigée par la NSDD, les statisticiens devraient pouvoir disposer de ces données pour établir la PEG trimestrielle. Les exigences de la NSDD peuvent parfois changer sur décision du Conseil d'administration du FMI.
- 3. Cependant, la communication de données plus détaillées est *vivement encouragée* pour les besoins des analyses et de la surveillance trimestrielles. Les pays sont également encouragés à établir, dans la mesure du possible, des données trimestrielles bilatérales de la PEG pour leurs principaux partenaires, ainsi qu'à fournir des explications détaillées de leurs sources de données et des méthodologies qu'ils utilisent pour leurs techniques d'estimation dans leurs notes.
- 4. Le tableau 1 présente en outre les sources de données pour la PEG trimestrielle par principales composantes de la PEG.

⁵ Un niveau de détail élevé — en particulier composantes types de la PEG, postes pour mémoire et de nombreux postes supplémentaires — est présenté à l'appendice 9 du MBP6 à http://www.imf.org/external/pubs/ft/BOP/2007/BOPman6.htm. Un résumé des améliorations de la PEG est fourni à l'appendice I de la présente brochure.

PEG trimestrielle — Sources de données possibles pour les principales composantes types selon le MBP6 Sources de données possibles

	Sources de données possibles		
	Actifs	Passifs	
Investissements directs			
Titres de participation et parts de fonds communs de placement			
Investisseur direct dans des entreprises d'investissement direct (EID) 1/	ET	ET	
EID dans un investisseur direct (investissement à rebours) 1/	ET	ET	
Entre entreprises sœurs 1/	ET	ET	
Instruments de dette			
Créances de l'investisseur direct sur les EID 1/	ET/RPE	ET/SDE/RPE	
Créances des EID sur l'investisseur direct (investissement à rebours) 1/	ET/RPE	ET/SDE/RPE	
Entre entreprises sœurs 1/	ET/RPE	ET/SDE/RPE	
Investissements de portefeuille			
Titres de participation et parts de fonds communs de placement	0145		
Banque centrale	SMF	S.O.	
Institutions de dépôts autres que la banque centrale	SMF/TPT	SMF/TPT	
Administrations publiques	SFP/TPT	S.O.	
Autres secteurs Autres sociétés financières	TDT/CT	TDT/ET	
Sociétés non financières, ménages et ISBLSM	TPT/ET	TPT/ET	
Titres de créance	TPT/ET	TPT/ET	
Banque centrale	SMF	CME/CDE	
Institutions de dépôts autres que la banque centrale	SMF/TPT	SMF/SDE SMF/TPT/SDE	
Administrations publiques	SFP/TPT	SFP/TPT/SDE	
Autries secteurs	SFF/IF I	SFF/IFI/SDE	
Autres sociétés financières	TPT/ET/SMF	TPT/ET/SDE/SMF	
Sociétés non financières, ménages et ISBLSM	TPT/ET	TPT/ET/SDE	
Dérivés financiers (autres que réserves) et stock-options des employés1/	ET/SMF	ET/SMF	
Autres investissements	E 175IVII	L 175IVII	
Autres titres de participation	ET/SMF	ET/SMF	
Numéraire et dépôts	ETIONI	E 170IVII	
Banque centrale	SMF	SMF/SDE	
Institutions de dépôts autres que la banque centrale	SMF	SMF/SDE	
Administrations publiques	SFP	SFP/SDE	
Autres secteurs	Ol 1	OI 170BE	
Autres sociétés financières	ET/BRI/SMF	ET/SDE/SMF	
Sociétés non financières, ménages et ISBLSM	ET/BRI	S.O.	
Prêts	2.72.1	0.0.	
Banque centrale	SMF	SMF/SDE	
Institutions de dépôts autres que la banque centrale	SMF	SMF/SDE	
Administrations publiques	SFP	SFP/SDE	
Autres secteurs			
Autres sociétés financières	ET/RPE/SMF	ET/SDE/RPE/BRI/SMF	
Sociétés non financières, ménages et ISBLSM	ET/RPE	ET/SDE/RPE/BRI	
Assurance, pension et dispositifs de garanties standardisées			
Banque centrale 1/	SMF	SMF/SDE	
Institutions de dépôts autres que la banque centrale 1/	SMF	SMF/SDE	
Administrations publiques 1/	SFP	SFP/SDE	
Autres secteurs 1/			
Autres sociétés financières 1/	ET/SMF	ET/SDE/SMF	
Sociétés non financières, ménages et ISBLSM1/	ET	ET/SDE	
Crédits commerciaux et avances			
Banque centrale	SMF	SMF/SDE	
Administrations publiques	SFP	SFP/SDE	
Institutions de dépôts autres que la banque centrale	SMF	SMF/SDE	
Autres secteurs			
Autres sociétés financières	ET/RPE/SMF	ET/SDE/RPE/SMF	
Sociétés non financières, ménages et ISBLSM	ET/RPE	ET/SDE/RPE	
Autres comptes à recevoir/à payer-autres			
Banque centrale	SMF	SMF/SDE	
Institutions de dépôts autres que la banque centrale	SMF	SMF/SDE	
Administrations publiques	SFP	SFP/SDE	
Autres secteurs		ET/05-:	
Autres sociétés financières	ET/SMF	ET/SDE/SMF	
Sociétés non financières, ménages et ISBLSM	ET	ET/SDE	
Droits de tirage spéciaux (allocations)	S.O.	SMF/SDE	
Avoirs de réserve			
Or monétaire	SMF	S.O.	
Droits de tirage spéciaux (avoirs)	SMF	S.O.	
Position de réserve au FMI	SMF	S.O.	
Autres avoirs de réserve	SMF	S.O.	
Total des actifs/passifs			
s.o. = sans objet.		rev. 06/2011	

s.o. = sans objet. ISBLSM = Institutions sans but lucratif au service des ménages.

Source : MBP6, Appendice 9, PEG, pages 309–312 de la version anglaise.

Minimum de détail requis.

1/ Ce niveau de détail est vivement encouragé, mais peut être communiqué seulement lorsque c'est nécessaire.

SMF Statistiques monétaires et financières BRI Banque des règlements internations au l'acceptance des règlements internations de l'acceptance de Banque des règlements internationaux

SFP Statistiques de finances publiques TPT Système de collecte des données titre par titre

SDE Statistiques de la dette extérieure ΕT Enquêtes trimestrielles

RPE Registre des prêts extérieurs

5. Les sections suivantes passent en revue deux scénarios — i) le cas où le statisticien a accès aux données de stock trimestrielles existantes qui peuvent servir à établir la PEG trimestrielle et ii) le cas où il n'existe pas de données de stock permettant d'établir la PEG trimestrielle.

B. Lorsque des données de stock trimestrielles sont disponibles

- 6. Dans bien des cas, le statisticien dispose de données de stock trimestrielles obtenues de comptes de patrimoine, qui sont semblables à des PEG annuelles. La présente section retracera la disponibilité des donnés de stock trimestrielles pour les sources de données suivantes :
 - Autres catégories de données macroéconomiques
 - > Statistiques monétaires et financières (SMF)
 - > Statistiques de finances publiques (SFP)
 - Statistiques de la dette extérieure (SDE)
 - Registres des prêts extérieurs (RPE)
 - Statistiques bancaires internationales Banque des règlements internationaux (BRI)
 - Système de collecte des données titre par titre (TPT)

Autres catégories de données macroéconomiques

- 7. Les données de stock macroéconomiques servant à établir les statistiques monétaires et financières et les données de passif des administrations publiques à partir des statistiques de finances publiques de certains pays sont souvent disponibles sur une base trimestrielle (les statistiques monétaires et financières sont souvent élaborées sur une base mensuelle⁶). Ces catégories de données incluent les données des secteurs suivants :
 - Banque centrale
 - Institutions de dépôts autres que la banque centrale
 - Autres sociétés financières
 - Administrations publiques
- 8. Une explication détaillée de la manière dont ces données peuvent être utilisées pour l'établissement de la PEG est présentée dans la publication *Position extérieure globale :* Guide des sources de données (Guide de la PEG)⁷. Pour la banque centrale, le Guide de la

⁶ Des données mensuelles sont présentées pour la plupart des pays dans la publication du FMI, *International Financial Statistics* (IFS).

⁷ Voir http://www.imf.org/external/np/sta/iip/guide/. Une version révisée de ce *Guide de la PEG* sera incluse dans le Guide pour l'établissement des statistiques de la balance des paiements selon le MBP, à paraître en anglais (cf. http://www.imf.org/external/pubs/ft/BOP/2007/BOP6comp.htm).

PEG présente le rapprochement des composantes de la PEG et des informations recueillies pour les statistiques monétaires et financières établies selon le Manuel de statistiques monétaires et financières, 2000, et le Formulaire de déclaration standardisé du Département des statistiques du FMI, 1SR pour la banque centrale⁸. Le formulaire 1SR comporte certaines composantes des avoirs de réserve officiels, ainsi que d'autres actifs et passifs transfrontières. Les lignes récapitulatives du formulaire 1SR pour les actifs extérieurs autres que les réserves et les passifs extérieurs sont présentées ci-dessous.

Banque centrale*

(Actifs extérieurs autres que les réserves)

Actifs financiers
Non-résidents
Monnaies étrangères**
Dépôts
Titres autres qu'actions
Prêts
Actions et autres participations
Réserves techniques
Dérivés financiers
Autres comptes à recevoir

Passifs financiers
Non-résidents
Circulation fiduciaire***
Dépôts
Titres autres qu'actions
Prêts
Dérivés financiers
Autres comptes à payer

^{*}Manuel de statistiques monétaires et financières : tableau 1, Compte de patrimoine sectoriel de la **Banque centrale**, page 122. Dans la plupart des économies, les données recouvrent la catégorie fonctionnelle «autorités monétaires» — les exceptions sont traitées au paragraphe 403, page 71.

^{**} Recouvre les monnaies étrangères non convertibles (les monnaies étrangères convertibles — billets et pièces détenus — sont classées dans les Réserves).

^{***} Pour ce qui est des passifs (circulation fiduciaire), les avoirs des non-résidents ne sont généralement pas classés séparément au compte de patrimoine de la banque centrale.

⁸ Les formulaires de déclaration standardisés (SRF) ne faisant pas apparaître une classification fonctionnelle, le poste actions et autres participations (actifs) doit être décomposé en investissements directs ou investissements de portefeuille. En outre, les SRF ne recensent pas les passifs sous forme d'actions et autres participations dans les composantes types. Ces données doivent faire l'objet de postes pour mémoire, mais peu de pays communiquent des informations à ce sujet. De plus, les SRF ne présentent pas une ventilation des prêts par échéance.

9. De même, les données de la PEG peuvent généralement être rapprochées de celles des statistiques monétaires et financières pour les institutions de dépôts autres que la banque centrale présentées sur le Formulaire de déclaration standardisé 2SR pour les autres institutions de dépôts⁹. Les lignes récapitulatives du formulaire 2SR sont présentées ci-après.

Autres institutions de dépôts*

Actifs financiers	Passifs financiers
Monnaies étrangères	Numéraire**
Non-résidents	Non-résidents
Dépôts	Dépôts
Titres autres qu'actions	Titres autres qu'actions
Prêts	Prêts
Actions et autres participations***	Actions et autres participations***
Réserves techniques d'assurance	Réserves techniques d'assurance
Dérivés financiers	Dérivés financiers
Autres comptes à recevoir	Autres comptes à payer

^{*}Autres institutions de dépôts dans le *Manuel de statistiques monétaires et financières :* tableau 2, Compte de patrimoine sectoriel, page 128.

- 10. Il se peut que certains pays établissent les statistiques monétaires et financières en se fondant sur le Formulaire de déclaration standardisé 4SR pour les autres sociétés financières. Si tel est le cas, les statisticiens de la PEG pourraient utiliser cette source de données.
- 11. En outre, dans quelques pays, certains intermédiaires financiers, tels que les fonds de placement, compagnies d'assurance et fonds de pension, communiquent leurs bilans (comptes de patrimoine) aux autorités de contrôle. Dans pareil cas, ces documents pourraient être accessibles aux autorités statistiques en tant que source de données servant à l'établissement de la PEG trimestrielle. Dans de nombreux pays, les formulaires peuvent être adaptés à ces deux usages (contrôle et statistiques macroéconomiques).

_

^{**} En général, les banques commerciales n'ont pas de passifs monétaires — sauf dans une économie où les banques commerciales émettent des billets de banque.

^{***} Investissements directs ou investissements de portefeuille (poste pour mémoire du côté des passifs).

⁹ Voir note 8.

12. Le *Guide de la PEG* présente par ailleurs les composantes des données du compte de patrimoine des administrations publiques relatives aux actifs et passifs extérieurs sur la base du *Manuel de statistiques de finances publiques 2001 (MSFP 2001)*¹⁰. Bien que de nombreux pays aient commencé à communiquer des données sur certains actifs et passifs financiers pour les statistiques de finances publiques, peu de pays disposent de comptes de patrimoine complets. Dans la plupart des cas, les pays devraient se référer à la source de données initiale pour satisfaire à l'obligation de communication des données de PEG, notamment dans un délai de trois mois. Les lignes récapitulatives pour les actifs et passifs extérieurs des administrations publiques tirés du *MSFP 2001* sont présentées ci-dessous.

Actifs et passifs extérieurs des administrations publiques

Manuel de statistiques de finances publiques 2001 (p. 200)

Actifs financiers
Extérieurs
Numéraire et dépôts
Titres autres qu'actions
Prêts
Actions et autres participations
Réserves techniques
Dérivés financiers
Autres comptes à recevoir

Passifs financiers
Extérieurs
Numéraire et dépôts
Titres autres qu'actions
Prêts
Réserves techniques
Dérivés financiers
Autres comptes à payer

13. Les composantes de la PEG pour lesquels les statistiques monétaires et financières ainsi que les statistiques de finances publiques pourraient servir de sources de données sont désignées au tableau 1 par les sigles SMF et SFP, respectivement.

Statistiques de la dette extérieure

- 14. Dans la plupart des pays, les estimations de l'encours de la dette extérieure sont établies sur une base trimestrielle. Elles pourraient elles aussi servir de source de données pour le calcul des passifs de la PEG trimestrielle, notamment pour les *Autres secteurs*.
- 15. Les définitions et critères utilisés pour la date d'enregistrement, le concept de résidence et la conversion de monnaies, ainsi que la classification par secteurs institutionnels et instruments financiers, sont conformes aux principes exposés dans le MBP6. En conséquence, les statistiques de la dette extérieure devraient correspondre aux *Passifs* de la

¹⁰ Voir page 180, Actifs et passifs extérieurs, à http://www.imf.org/external/pubs/ft/gfs/manual/.

PEG, sauf que les titres de participation et parts de fonds de placement et les dérivés financiers et stock-options des employés sont exclus de la dette extérieure¹¹.

16. Les composantes de la PEG pour lesquelles les statistiques de la dette extérieure pourraient servir de sources de données sont désignées au tableau 1 par le sigle SDE.

Statistiques trimestrielles de la dette extérieure (STDE)

17. La base de données des STDE réunit des données détaillées sur la dette extérieure publiées par les pays souscrivant à la NSDD du FMI, ainsi que des données analogues pour les pays participant au Système général de diffusion des données (SGDD) qui sont en mesure de fournir les statistiques de la dette extérieure prescrites par le SGDD¹². Cette base de données est mise à jour au milieu et à la fin du *quatrième* mois suivant la fin du trimestre de référence, de sorte que les pays devraient se référer à leur source de données initiale afin de respecter le délai imparti pour la communication de données trimestrielles de la PEG.

Dette extérieure du secteur public

- 18. En décembre 2010, la Banque mondiale et le FMI ont lancé la base de données trimestrielle en ligne sur la dette du secteur public¹³. Mise à jour tous les trois mois¹⁴, elle permet actuellement d'accéder aux statistiques trimestrielles de la dette du secteur public de 30 pays. Dans ce cas également, pour respecter le délai de communication des données trimestrielles de la PEG, les statisticiens devraient se référer aux données-source initiales.
- 19. Néanmoins, les données publiées dans cette base de données pourraient servir à des recoupements des données de PEG de trimestres antérieurs. Par exemple, les pays participant à la base de données sur la dette du secteur public pourraient comparer les chiffres de la ligne *Créanciers extérieurs* du tableau 1 : *Position de la dette brute des administrations publiques*

¹¹ Bien que les statistiques de la dette extérieure doivent être élaborées à la fois sur la base de la valeur nominale et de la valeur de marché, il se peut que certains pays n'établissent ces données que sur une seule base. Lorsque c'est le cas, les estimations des titres de créance sont parfois enregistrées dans les statistiques de la dette extérieure à leur valeur nominale, alors que ces instruments devraient être comptabilisés dans la PEG à leur valeur de marché.

 $^{^{12} \}underline{\text{http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/DATASTATISTICS/EXTDECQEDS/0,,menuPK:1805431} \\ \underline{\text{pagePK:} 64168427 \sim piPK:} 64168435 \sim the SitePK: 1805415,00.html.}$

 $^{^{13} \}underline{\text{http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/NEWS/0,,contentMDK:} 22782893 \sim pagePK: 64257043 \sim piPK: \\ \underline{\text{437376}} \sim \underline{\text{theSitePK:}} 4607,00.\underline{\text{html.}}$

¹⁴ La dette du secteur public inclut tous les passifs des unités du secteur public, telles que définies dans le Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008, disponible en anglais uniquement), sauf les titres de participation et parts des fonds de placement et les dérivés financiers ainsi que les stock-options des employés. Le montant total de ces passifs correspond à la position de la dette brute du secteur public. La diffusion du projet de guide *Public Sector Debt Statistics: Guide for Compilers and Users* (disponible en anglais uniquement) avant sa publication est prévue pour début 2011. Cet ouvrage peut être consulté à http://www.tffs.org/psdstoc.htm.

en valeur nominale aux données sur les administrations publiques de la PEG¹⁵. Cette source de données peut être particulièrement utile aux pays qui ne participent pas à la base de données STDE.

Joint External Debt Hub (JEDH)

20. Le Site conjoint sur la dette extérieure (JEDH), mis en place conjointement par la Banque mondiale, la Banque des règlements internationaux (BRI), le Fonds monétaire international (FMI) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), réunit des données sur certains actifs sous forme de créances provenant de créanciers/marchés internationaux et des statistiques de la dette extérieure de sources nationales¹⁶. Certaines des séries de données trimestrielles peuvent être obtenues dans un délai suffisant pour permettre l'établissement de données de PEG trimestrielles — par exemple, *Prêts multilatéraux*, ou *Titres de créance internationaux*, *Obligations Brady* — cependant, il importe d'éviter toute double comptabilisation, si l'on utilise à la fois les données du JEDH et celles de sources nationales.

Registres des prêts extérieurs

- 21. Certains statisticiens ont recours aux registres des prêts extérieurs pour obtenir des données sur les prêts reçus ou accordés par le secteur non bancaire. Ces données, souvent recueillies à des fins de contrôle des changes, permettent le suivi des prêts accordés ou reçus par des non-résidents et, dans certains cas, des titres non négociables émis aux non-résidents. Si le contrôle des changes est aboli, les documents et dispositifs administratifs créés à cette fin pourraient être adaptés aux besoins statistiques. Les chiffres tirés de cette source portent généralement à la fois sur les prêts entre sociétés apparentées (sociétés mères et filiales) et non apparentées.
- 22. Les composantes de la PEG pour lesquelles les registres des prêts extérieurs pourraient servir de sources de données sont désignées au tableau 1 par le sigle RPE.

Statistiques bancaires internationales — Banque des règlements internationaux

23. Les statistiques bancaires internationales recueillies et diffusées par la BRI renseignent sur les transactions bancaires internationales effectuées dans les principaux centres bancaires internationaux qui lui communiquent des données. Les statistiques bancaires territoriales fournissent, pour chaque pays, des informations trimestrielles par banque débitrice/créancière sur les prêts et dépôts des banques résidentes à l'égard des banques et secteurs non bancaires non résidents. Nombre de statisticiens utilisent les données

¹⁵ Dix-sept des trente participants initiaux ont porté des données à la ligne **Créanciers extérieurs** du tableau 1. Il y a lieu de rappeler aux pays que les titres de créance figurant dans la PEG doivent être enregistrés à leur valeur de *marché*, alors que les données de ce tableau sont comptabilisées en valeur *nominale*.

¹⁶ http://www.jedh.org/jedh_home.html.

des banques non résidentes sur leurs prêts et dépôts vis-à-vis du secteur bancaire résident¹⁷ pour compléter les autres sources de données de la balance des paiements et de la PEG¹⁸.

- 24. La diffusion des données trimestrielles provisoires de la BRI à des fins statistiques ne permettrait pas aux statisticiens chargés d'établir la PEG trimestrielle de disposer à temps des données dont ils ont besoin pour respecter le nouveau délai imparti. Par exemple, les données provisoires pour le deuxième trimestre de 2010 ont été diffusées par la BRI le 27 octobre 2010 la date de diffusion à respecter par les statisticiens chargés d'établir la PEG trimestrielle était le 30 septembre. Cependant, les données de la BRI pourraient être utilisées pour la révision des estimations de la PEG pour le trimestre précédent.
- 25. Les composantes de la PEG pour lesquelles les statistiques bancaires internationales pourraient servir de source de données sont désignées au tableau 1 par le sigle BRI.

Système de collecte des données titre par titre sur les titres négociables

- 26. Pour les pays qui utilisent le système de collecte des données titre par titre pour calculer les investissements de portefeuille figurant à la PEG, ces données devraient être disponibles à intervalles fréquents et pourraient servir à établir la PEG trimestrielle. En général, les informations sont obtenues des dépositaires résidents et des investisseurs finals résidents lorsqu'ils confient leurs titres aux dépositaires non résidents. Les dépositaires résidents communiquent les positions sur titres à l'égard des non-résidents pour leur propre compte et pour le compte des autres résidents.
- 27. Cette information doit être complétée par des données sur les titres émis à l'étranger par des résidents et détenus par des non-résidents, lesquelles pourraient être tirées de sources telles que les registres de commerce (c'est-à-dire les registres publics des sociétés), le Trésor et les états financiers des institutions monétaires et financières. L'encours des titres émis à l'étranger qui sont aux mains de résidents doit être déduit de l'encours total des titres émis à l'étranger pour déterminer le montant des titres détenu par des non-résidents.
- 28. Comme le numéro international d'identification des valeurs mobilières (code ISIN) sert souvent à identifier les titres dans les transactions sur titres et leur règlement transfrontières, si le code ISIN est utilisé à cette même fin dans une base de données de titres, les données titre par titre communiquées par les répondants peuvent être étoffées par les informations tirées de la base de données de titres. En Europe, une base de données centralisée de titres (CSDB), créée à la Banque centrale européenne, est utilisée à cette fin¹⁹. La CSDB est une base de données titre par titre qui renferme des informations sur les

¹⁷ Rapport trimestriel BRI, Statistiques bancaires internationales, tableau 7B, disponible en anglais à http://www.bis.org/statistics/bankstats.htm.

¹⁸ Le secteur non bancaire recouvre les *Autres secteurs* — Autres sociétés financières, sociétés non financières, ménages et ISBLSM — ainsi que le *secteur des administrations publiques*.

¹⁹ www.ecb.int/pub/pdf/other/centralisedsecuritiesdatabase201002en.pdf.

caractéristiques de chaque titre, tous identifiés par un code ISIN. Cette base de données permet au statisticien de classer chaque titre communiqué avec le code ISIN selon la résidence de l'émetteur, le secteur institutionnel de ce dernier, l'instrument et autres caractéristiques.

- 29. Le système de collecte des données titre par titre peut être aussi une source d'information pour l'Enquête coordonnée sur les investissements de portefeuille (ECIP) du FMI. L'ECIP recueille des renseignements sur le stock d'avoirs internationaux sous forme de titres décomposés en titres de participation et titres de créance à long terme et à court terme, évalués au prix du marché. Les données sont ventilées selon la résidence de l'émetteur des titres²⁰.
- 30. À l'heure actuelle, l'ECIP est réalisée tous les ans (depuis 2001). Cependant, en consultation avec le Comité des statistiques de la balance des paiements du FMI et les pays participant à l'ECIP, le FMI devrait normalement accroître la fréquence de l'enquête, qui serait désormais semestrielle, et fixer à trois mois le délai de communication des données. Transmises plus fréquemment et à temps, les données ECIP pourraient fournir de meilleurs repères pour l'estimation des données trimestrielles de stock de portefeuille.
- 31. Les composantes de la PEG pour lesquelles le système de collecte des données titre par titre pourrait servir de source d'information sont désignées au tableau 1 par le sigle TPT.

C. Lorsque des données de stock trimestrielles ne sont pas disponibles

- 32. Dans bien des cas, en particulier pour les données afférentes aux *Autres secteurs*, les sources de données trimestrielles sur la PEG ne sont pas toujours disponibles. La présente section distingue trois approches permettant d'obtenir ces données dans pareils cas :
 - Procéder à des enquêtes trimestrielles
 - Calculer les données de stock trimestrielles à partir de la dernière position connue et des transactions trimestrielles ultérieures
 - Report
- 33. Pour la plupart des pays, une combinaison des trois approches est peut-être la méthode la plus pratique à suivre.

Procéder à des enquêtes trimestrielles

34. Les enquêtes auprès des entreprises et des dépositaires et intermédiaires financiers peuvent être une source de données essentielle pour l'établissement des données sur les *Autres secteurs*, qui recouvrent les sociétés non financières, les autres sociétés financières (comme les fonds de pension, les compagnies d'assurance et les fonds de placement), les ménages et les

²⁰ La méthodologie, les sources de données et les résultats de l'enquête sont présentés à : https://www.imf.org/external/np/sta/pi/cpis.htm.

institutions sans but lucratif au service des ménages²¹. Les pays qui ne sont pas à un stade avancé dans l'établissement d'une PEG souhaiteront peut-être procéder dès le départ à des enquêtes trimestrielles. Des exemples de formulaires d'enquêtes, parmi lesquels le «Formulaire de collecte des données sur les positions d'investissements internationaux pour les investissements directs et autres positions transfrontalières», sont proposés dans le *Guide de l'enquête coordonnée sur l'investissement direct, mars 2010 (Guide de l'ECID)*²². Le *Guide de l'ECID* fournit en outre des directives sur la réalisation des enquêtes. Il est utile d'inclure une question sur la composition en monnaies dans le formulaire d'enquête, car cette information peut servir à améliorer le calcul des stocks à partir des flux, qui est traité en détail dans la section suivante.

- 35. Dans le cas des pays où les opérations d'enquête annuelle sont bien établies, ils pourraient instituer des enquêtes trimestrielles en procédant par étapes. Par exemple, les enquêtes trimestrielles sur les investissements directs étrangers (IDE) pourraient cibler les plus grosses sociétés comptant pour environ 90 % de la valeur des IDE. Le pays pourrait ensuite procéder par extrapolation pour estimer les 10 % restants²³. Par exemple, pour les petites sociétés incluses dans la population à estimer, les positions d'IDE pourraient être reportées ou un taux de croissance pourrait être appliqué²⁴. Une telle approche devrait être utilisée à titre temporaire, jusqu'à ce que des informations détaillées plus solides soient fournies par une enquête de référence.
- 36. Des ratios peuvent être utilisés pour l'établissement d'estimations trimestrielles à partir de données annuelles. Plus particulièrement, on peut effectuer des estimations trimestrielles pour les entreprises qui ne peuvent communiquer que des données annuelles en se fondant sur l'évolution trimestrielle des données des entreprises qui, elles, transmettent des données trimestrielles. On peut calculer des ratios selon la région géographique ou le secteur industriel, de sorte que les ratios appliqués soient adaptés à la population qui est estimée.
- 37. Les enquêtes annuelles pourraient continuer à couvrir un champ plus solide. Elles pourraient inclure toutes les positions transfrontières pour les sociétés non financières et les

²¹ Pour le secteur des ménages, il est plus probable que l'enquête auprès des ménages sera réalisée à une fréquence moins grande (tous les ans et, dans certains cas, tous les cinq ans). Ces enquêtes pourraient recueillir des informations, par exemple sur les avoirs des résidents sous forme de dépôts bancaires et de biens immobiliers à l'étranger (titres de participation dans le cadre d'investissements directs), ainsi que de titres étrangers.

²² http://www.imf.org/external/np/sta/cdis/index.htm.

De plus amples informations sur les enquêtes par sondage seront incluses dans un guide à paraître en anglais sur l'établissement des statistiques de la balance des paiements selon le MBP6, intitulé *BPM6 Compilation Guide*. En outre, des renseignements détaillés sur le plan d'enquête sont donnés dans *Export and Import Price Index Manual: Theory and Practice*, décembre 2009, page 134. Bien qu'il soit consacré aux techniques de sondage pour les statistiques de prix, ce dernier document traite de la théorie fondamentale de l'échantillonnage qui est applicable aux enquêtes par sondage en général.

²⁴ Il peut être utile de procéder à des enquêtes par sondage qui permettent d'estimer séparément les données relatives aux petites et moyennes entreprises et celles qui ont trait à toutes les autres pour étayer l'analyse, en particulier au niveau de l'industrie.

sociétés financières, y compris les IDE (titres de participation et titres de créance), investissements de portefeuille, dérivés financiers et stock-options des employés, et autres investissements.

- 38. Les composantes de la PEG pour lesquelles les enquêtes trimestrielles pourraient servir de source de données sont désignées au tableau 1 par le sigle ET.
- 39. L'expérience de la RAS de Hong Kong (RPC) en matière d'établissement de la PEG trimestrielle à l'aide d'enquêtes trimestrielles est décrite à l'appendice II. A).

Calcul des stocks trimestriels à partir des transactions trimestrielles²⁵

- 40. Lorsqu'il n'y a pas de sources de données de stock trimestrielles et que des enquêtes trimestrielles sur les encours ne sont pas réalisables, le statisticien pourrait envisager de calculer les données de stock de la PEG trimestrielle à partir des données sur les transactions tirées du compte financier de la balance des paiements (BDP), à supposer que les données disponibles sur les transactions de BDP trimestrielles soient suffisamment détaillées²⁶.
- 41. Un examen approfondi de cette question est inclus dans *Statistiques de la dette* extérieure : Guide pour les statisticiens et les utilisateurs, chapitre 12, appendice : Estimation des encours à partir des données sur les transactions²⁷.
- 42. Cependant, l'utilisation du montant cumulé des transactions pour estimer les stocks est une base d'estimation de la PEG qui est peu solide, car des erreurs peuvent facilement s'introduire et, par conséquent, tendent à demeurer dans les estimations jusqu'à ce qu'une enquête sur les encours puisse être réalisée.
- 43. En principe, la valeur d'un stock en fin de période est égal à celle du stock en début de période plus les :
 - Transactions
 - Autres variations de volume
 - Variations de taux de change et
 - Autres variations de prix

²⁵Pour des postes spécifiques comme les dérivés financiers, les données de stock trimestrielles ne doivent pas être calculées à partir des transactions de balance des paiements (BDP) trimestrielles, car les variations des positions dues à celles des prix ou des taux de change peuvent être fortes. Voir la question n° 5 de la FAQ à la page 28 pour de plus amples détails.

²⁶ Les pays souscrivant à la NSDD sont tenus de diffuser des données de BDP trimestrielles. Pour certaines composantes, il se peut que les transactions de BDP ne soient pas disponibles sur une base trimestrielle ou qu'il y ait un décalage qui ne correspond pas au délai imparti pour l'établissement de la PEG trimestrielle. Si c'est le cas, la directive fournie dans la section consacrée au **Report** serait applicable.

²⁷ http://www.imf.org/external/pubs/ft/eds/fra/Guide/indexf.htm.

Les exemples suivants montrent comment les données sur les transactions peuvent être utilisées pour le calcul des données de stock trimestrielles dans différents scénarios. Ces exemples supposent que les données de stock sont obtenues sur une base annuelle et, par conséquent, que les données de stock en début de période sont disponibles. Si l'on possède des informations sur la composition en monnaies, il est alors plus facile d'adopter d'autres hypothèses — par exemple, si la composition en monnaies est connue, l'impact des variations de taux de change peut être calculé, ainsi que les autres variations de prix. Les variations des indices des prix des actions ou obligations (qui incluront l'impact de l'évolution des perspectives économiques et des variations des taux d'intérêt du marché) peuvent servir à calculer les autres variations de prix. Dans ces exemples, les montants en caractères gras représentent les données-source dont peut disposer le statisticien de la PEG.

Exemple 1

Estimation des données de stock trimestrielles à partir des **transactions** trimestrielles : Passif d'investissement direct — titres de participation

Chiffres libellés en monnaie nationale (mn) et communiqués en monnaie nationale Pas de variations de prix ou autres variations de volume (AVV)

Position au 31 décembre 2008 : 1.000.

Transactions durant 2009 : T1 = 150, T2 = 50, T3 = -100 et T4 = 200.

Exemple 1	2008T4	2009T1	2009T2	2009T3	2009T4
Position de fin d'année en mn	1.000				
Transactions en mn		150	50	-100	200
Position trimestrielle estimée en mn		1.150	1.200	1.100	1.300

Exemple 2

Estimation des données de stock trimestrielles à partir des **transactions** trimestrielles et des **variations de taux de change :**

Actif d'investissement direct — titres de participation

Suppose que la composition en monnaies des données sur les positions et transactions est connue

Chiffres libellés en monnaie nationale (mn) et communiqués en monnaie nationale Pas de variations de prix ou AVV

Position au 31 décembre 2008 en mn : 1.000.

Transactions durant 2009 en mn : T1 = 150, T2 = 50, T3 = -100 et T4 = 200.

	Exemple 2	2008T4	2009T1	2009T2	2009T3	2009T4
	urce des données : chiffres libellés en monnaie ét ionale (mn)	rangère (do	ollars EU)	et commu	niqués en	monnaie
A)	Position de fin d'année en mn	1.000,0				
a)	Transactions en mn		150,0	50,0	-100,0	200,0
É	tape 1 : réévaluation des transactions pour tenir c	compte de l	'effet des	variations	de taux de	change
b)	Taux de change moyen (unités de mn/\$)		12,0	12,5	14,5	15,5
c)	Transactions en $$ = a) / b$)		12,5	4,0	-6,9	12,9
d)	Taux de change en fin de trimestre	10,0	14,0	11,5	11,0	14,0
e)	Valeur estimée des transactions (effectuées durant le trimestre) à la fin du trimestre = c) * d)		175,0	46,0	-75,9	180,6
f)	Gains/pertes de change dus à la réévaluation des transactions = e) – a)		25,0	-4,0	24,1	-19,4
	Étape 2 : réévaluation des positions d'ou variations de ta	_		mpte de l'	effet des	
g)	Positions d'ouverture en mn : T1 = A) pour $t - 1T2 à T4 = ligne l$) pour $t - 1$		1.000,0	1.575,0	1.339,8	1.205,6
h)	Positions d'ouverture en $= g$ / (d pour $t - 1$)		100.0	112,5	116,5	109,6
i)	Positions d'ouverture réévaluées au taux de change de fin de trimestre = h) * d)		1.400,0	1.293,8	1.281,5	1.534,4
j)	Gains/pertes de change dus à la réévaluation des positions d'ouverture $= i - g$		400,0	-281,3	-58,3	328,8
k)	Gains ou pertes de change, total $= f(j) + j(j)$		425,0	-285,3	-34,1	309,5
1)	Positions trimestrielles estimées en mn = $e(x) + i(x) + $		1.575,0	1.339,8	1.205,6	1.715,1

Les chiffres ayant été arrondis, il se peut que la somme des composantes ne soit pas égale à leur total.

- On obtient une valeur approximative de la position de stock effective en partie parce que, pour calculer les positions de fin de trimestre à partir des transactions, on utilise le taux de change *moyen* pour la période et non le taux de change effectif en vigueur à la date de chaque transaction. Lorsque les taux moyens sont utilisés, une période de référence la plus courte possible est préférable.
- 45. Lorsqu'il ne dispose pas de données sur la composition en monnaies, le statisticien pourrait :
 - Mettre en rapport le *taux de change pondéré en fonction des échanges* et un *taux de change pondéré en fonction d'instruments financiers* en procédant à une enquête simple auprès des agents économiques les plus importants pour calculer la corrélation entre les deux taux de change. Le taux de change pondéré des échanges *calibré* serait ensuite appliqué à l'instrument financier correspondant. Cette enquête pourrait être revue à peu près tous les ans si la composition en monnaies n'est pas connue du statisticien. S'il n'est pas possible de calculer ce taux calibré, le statisticien pourrait supposer que tous les instruments libellés en monnaie étrangère sont exprimés dans la même monnaie. Cette «monnaie» pourrait être la monnaie que l'on sait prédominer dans les transactions financières du pays, comme le dollar EU, l'euro, le yen japonais ou la livre sterling. Cela pourrait toutefois conduire à une estimation biaisée des effets de taux de change et, partant, des stocks.
 - Lorsqu'il ne connaît pas la composition en monnaies pour tous les secteurs intérieurs ou catégories fonctionnelles, le statisticien pourrait peut-être utiliser la composition en monnaies pour un secteur, par exemple pour les banques, en remplacement de la composition en monnaies pour les autres secteurs. Il ne pourrait le faire que si des indications laissent penser qu'il existe une similarité entre la composition en monnaies pour les banques et celle afférente aux autres secteurs. Afin de déterminer s'il en est ainsi, il pourrait établir leur comparaison pour une période où la composition en monnaies est disponible pour tous les secteurs. Il ne doit appliquer cette méthodologie que jusqu'à ce que de nouvelles informations deviennent disponibles, car elle pourrait donner lieu à des erreurs.

Exemple 3

Estimation des données de stock trimestrielles à partir des **transactions**, des **variations de taux de change** et des **variations de prix** :

Actif d'investissement direct — titres de participation (négociés)

Suppose que la composition en monnaies des positions et transactions est disponible Chiffres libellés en monnaie étrangère (dollars EU) et communiqués en monnaie nationale (mn) Par hypothèse, le cours boursier de fin de période et le cours boursier moyen sont disponibles Pas d'AVV

Position au 31 décembre 2008 en mn : 1.000.

Transactions durant 2009 en mn : T1 = 150, T2 = 50, T3 = -100 et T4 = 200.

	Exemple 3	2008T4	2009T1	2009T2	2009T3	2009T4
	urce des données : chiffres libellés en monnaie ét ionale (mn)	rangère (do	ollars EU)	et commu	niqués en	monnaie
A)	Position de fin d'année en mn	1.000,0				
a)	Transactions en mn		150,0	50,0	-100,0	200,0
	Étape 1 : réévaluation des transactions pour to	enir compt	e des effet	s des varia	tions de p	rix
b)	Cours boursiers moyens pour le trimestre		1.066	1.070	1.055	1.040
c)	Cours boursier de fin de trimestre	1.100	1.045	1.068	1.025	1.033
d)	Valeur estimée des transactions (effectuées durant le trimestre) aux prix de fin de trimestre = a) * [c) / b)]		147,0	49,9	-97,2	198,7
e)	Variations de prix dues à la réévaluation des transactions = d) – a)		-3,0	-0,1	2,8	-1,3
É	tape 2 : réévaluation des transactions pour tenir c	ompte de l	'effet des	variations	de taux de	change
f)	Taux de change moyen (unités de mn/\$)		12,0	12,5	14,5	15,5
g)	Taux de change de fin de trimestre	10,0	14,0	11,5	11,0	14,0
h)	Valeur estimée des transactions (effectuées durant le trimestre) aux taux de change de fin de trimestre = d) * [g) / f)]		171,6	45,9	-73,7	179,4
i)	Gains ou pertes de change dus à la réévaluation des transactions = h) - d)		24,5	-4,0	23,5	-19,2

É	tape 3 : réévaluation des positions d'ouverture pour tenir	compte de l	'effet des	variations	de prix
j)	Positions d'ouverture en mn : T1 = A) pour $t - 1T2 à T4 = ligne q$) pour $t - 1$	1.000,0	1.501,6	1.306,5	1.125,7
k)	Positions d'ouverture réévaluées au cours boursier de fin de trimestre = j) * $[c)$ / $(c pour t - 1)]$	950,0	1.534.6	1.253,9	1.134,4
1)	Variations de prix dues à la réévaluation des positions d'ouverture k) – j)	-50,0	33,0	-52,6	8,8
	Étape 4 : réévaluation des positions d'ouve de l'effet des variations de tau		enir compt	e	
m)	Positions d'ouverture réévaluées au taux de change de fin de trimestre = k) * [g) / (g pour t - 1)]	1.330,0	1.260,6	1.199,4	1.443,8
n)	Gains ou pertes de change dus à la réévaluation des positions d'ouverture $= m(-k)$	380,0	-274,0	-54,5	309,4
o)	Autres variations de prix, total = e) + l)	-53,0	33,0	-49,8	7,4
p)	Gains ou pertes de change, total $= i + n$	404,5	-278,0	-31,1	290,2
q)	Positions trimestrielles estimées en mn = h) + m) ou a) + j) + o) + p)	1.501,6	1.306,5	1.125,7	1.623,3

Les chiffres ayant été arrondis, il se peut que la somme des composantes ne soit pas égale à leur total.

46. Lorsque les valeurs de marché effectives ne sont pas disponibles, par exemple pour les titres de participation non négociés, des données sur leur valeur comptable peuvent être recueillies auprès des entreprises et ajustées ensuite si nécessaire. Les «fonds propres à leur valeur comptable» (FPVC) sont acceptés en remplacement de la valeur de marché. La méthode des FPVC consiste à valoriser les actions non cotées à l'aide de règles comptables financières prévoyant l'inclusion des bénéfices réinvestis cumulés d'une entreprise, ainsi que de l'amortissement cumulé de son usine et de son équipement; par ailleurs, la plupart des instruments financiers détenus par l'entreprise sont évalués à leur valeur de marché ou à leur juste valeur. Si le statisticien ne dispose pas d'informations sur les FPVC, il pourrait utiliser à leur place, jusqu'à ce que d'autres données-source soient disponibles, des ratios fondés sur des

indicateurs de prix appropriés, tels que le ratio capitalisation boursière²⁸/valeur comptable pour les sociétés cotées dans la même économie ayant une activité industrielle similaire.

- 47. L'expérience du Canada en matière d'établissement d'estimations de la valeur de marché est retracée à l'appendice II. B).
- 48. Pour ce qui est de la qualité des données, ces équations peuvent servir à des recoupements ou vérifications des données sur les transactions ou positions. Par exemple, si des données sur les positions de début et de fin de période et sur la composition en devises, ainsi que l'indice des prix correspondant, sont disponibles, les données sur les transactions figurant à la balance des paiements peuvent faire l'objet de recoupements permettant de déceler les erreurs et omissions que pourrait comporter la balance des paiements.

Exemple 4

Estimation des données de stock trimestrielles sur les obligations à partir des **transactions** et des **variations de prix** :

Passifs d'investissement de portefeuille — obligations

Position au 31 décembre 2008 : 4.000, en monnaie nationale.

Transactions durant 2009 : T1 = 235, T2 = -1.200, T3 = 718, T4 = 327.

²⁸ Voir le paragraphe 7.16 d) du MBP6.

	Exemple 4	2008T4	2009T1	2009T2	2009T3	2009T4
A)	Position de fin d'année	4.000,0				
a)	Transactions		235,0	-1.200,0	718,0	327,0
	Étape 1 : réévaluation des transactions pou	ır tenir con	npte de l'ef	fet des vari	ations de p	rix
b)	Indice des prix des obligations, fin de période	110,0	108,0	120,0	125,0	105,0
c)	Indice moyen des prix des obligations pour le trimestre = $[(b \text{ pour } t - 1) + b)] / 2$		109,0	114,0	122,5	115,0
d)	Valeur estimée des transactions (effectuées durant le trimestre) à la fin de la période = a) * [b) / c)]		232,8	-1.263,2	732,7	298,6
e)	Variations de prix dues à la réévaluation des transactions = d) – a)		-2,2	-63,2	14,7	-28,4
É	Etape 2 : réévaluation des positions d'ouvertur	e pour tenii	compte de	e l'effet des	variations	de prix
f)	Positions d'ouverture : T1 = A) pour $t - 1T2$ à $T4 = $ ligne j) pour $t - 1$		4.000,0	4.160,1	3.359,2	4.231,8
g)	Positions d'ouverture réévaluées à l'aide de l'indice des prix des obligations = f) * [b) / (b pour t – 1)]		3.927,3	4.622,4	3.499,2	3.554,7
h)	Variations de prix dues à la réévaluation des positions d'ouverture, g) – f)		-72,7	462,2	140,0	-677,1
i)	Variations de prix, total = e) + h)		-74,9	399,1	154,6	-705,5
j)	Positions trimestrielles estimées = $d(x) + g(y) = d(y) + g(y) = d(y) + g(y)$		4.160,1	3.359,2	4.231,8	3.853,3

Les chiffres ayant été arrondis, il se peut que la somme des composantes ne soit pas égale à leur total.

Exemple 5

Estimation des données de stock trimestrielles à partir des **transactions** et **autres variations** de volume :

Le 31 mars 2009, un investisseur achète, pour 600 \$, 6 % des actions d'une entreprise non résidente, ce qui lui confère 6 % des droits de vote. Le 31 août 2009, l'investisseur achète, pour 500 \$, 5 % des actions de la même entreprise, ce qui lui donne 5 % en plus des droits de vote.

La première transaction est enregistrée comme investissement de portefeuille. La seconde transaction, qui porte les droits de vote de l'investisseur au-dessus du seuil de 10 %, est considérée comme un investissement direct. Les 6 % des actions acquis dans le cadre de la première transaction sont alors transférés du poste des investissements de portefeuille à celui des investissements directs, car ces actions font maintenant partie des investissements directs. Ce reclassement est comptabilisé dans les autres variations de volume.

Position au 31 décembre 2008 tirée de l'enquête annuelle :

Investissements directs étrangers (IDE). Titres de participation et parts de fonds de placement : 3.000 \$

Investissements de portefeuille (IP). Titres de participation et parts de fonds de placement : 4.000 \$

		-	-		-
Exemple 5	2008T4	2009T1	2009T2	2009T3	2009T4
IDE – Titres de participation et parts de fonds de placement au début de la période, en dollars EU	3.000				
IDE – Transactions sur titres de participation en dollars EU				500	
Autres variations de volume en dollars EU Reclassements, IDE				+ 600	
Investissements directs. Titres de participation et parts de fonds de placement, montant estimé		3.000	3.000	4.100	4.100
IP – Titres de participation et parts de fonds de placement au début de la période, en dollars EU	4.000				
IP – Transactions sur titres de participation en dollars EU		600			
Autres variations de volume en dollars EU Reclassements, IP				-600	
Investissements de portefeuille. Titres de participation et parts de fonds de placement, montant estimé		4.600	4.600	4.000	4.000

Report

49. Lorsque des données trimestrielles sur les transactions ou toute estimation trimestrielle fiable des données de stock pour un poste particulier ne sont pas disponibles, on pourrait procéder au report du montant de stock le plus récent (c'est-à-dire utiliser le même montant de stock) jusqu'à ce que d'autres données-source soient disponibles. Par exemple, pour les passifs sous forme de crédits commerciaux libellés en monnaie nationale, si les données sur les transactions ne sont disponibles que sur une base annuelle, les données de stock en début de période pourraient être reportées chaque trimestre jusqu'à ce que les données annuelles sur les transactions deviennent disponibles. La section suivante expliquera comment répartir les données révisées.

50. Le report est une méthode qui doit être utilisée uniquement lorsque tous les autres moyens d'obtenir des données de stock trimestrielles ont été épuisés.

III. POLITIQUES ET PRATIQUES DE RÉVISION

- Une politique de révision clairement définie est nécessaire à la diffusion de données de haute fréquence fondées dans une large mesure sur des estimations. Parmi elles figurent les statistiques trimestrielles de la PEG. Il y a lieu de procéder aux révisions de façon régulière et suivant un calendrier transparent et d'informer les utilisateurs de cette pratique. Le cycle de révision devrait être prédéterminé et raisonnablement stable d'une année à l'autre. Les raisons derrière le cycle de révision (par exemple disponibilité des données-source, synchronisation des révisions avec la diffusion des catégories de données correspondantes) devraient être expliquées et, lorsque les révisions sortent du cycle régulier (par exemple du fait de la disponibilité de nouvelles données-source ou de l'existence d'erreurs), les statisticiens doivent en informer le public.
- 52. Les révisions devraient être mesurées, évaluées et expliquées dans la publication sur la PEG et dans la base de données accessible aux utilisateurs. L'analyse des écarts entre les données révisées et les données provisoires devrait être publiée pour les principaux agrégats afin de permettre une évaluation de la fiabilité des données provisoires.
- 53. La révision des données est un processus continu. Pour la plupart des statistiques trimestrielles, les données provisoires doivent être diffusées trois mois après la fin de la période de référence. Bien que les pratiques puissent différer d'un pays à l'autre, dans bien des cas ces données sont révisées lorsque celles portant sur le trimestre suivant deviennent disponibles par exemple les données pour T1 sont révisées lorsque les données pour T2 sont diffusées. Quand les résultats annuels sont disponibles, les données pour tous les trimestres de l'année en question (et peut-être pour une ou plusieurs années antérieures) sont ultérieurement révisées. Les révisions rétrospectives des données sont encouragées lorsque leur couverture et/ou la méthodologie sont profondément révisées.
- 54. Lorsque les données d'enquêtes annuelles deviennent disponibles, la PEG trimestrielle devrait être révisée en conséquence :

Exemple 6

Position au 31 décembre 2009 calculée sur la base des estimations trimestrielles : **3.250.** Position au 31 décembre 2009 sur la base des résultats de l'enquête annuelle : **3.550.**

L'écart entre la position de stock au 31 décembre 2009 portée sur le questionnaire annuel et la position de stock de fin d'année calculée à partir des estimations trimestrielles est : 3.550 - 3.250 = 300.

À moins que d'autres informations ne fassent envisager un autre schéma de répartition, cet écart peut être réparti de manière égale (et cumulée) sur les trois trimestres : 300/3 = 100. Si on dispose d'informations indiquant que les données des trois trimestres ne doivent pas être ajustées du même montant (par exemple si les variations de taux de change ou les transactions

ont été particulièrement élevées au cours d'un trimestre), il y a lieu d'envisager un schéma d'ajustement différent.

Si l'écart annuel était réparti de façon égale entre les trois trimestres, les stocks trimestriels révisés seraient comme suit :

	Exemple 6. 1)	2008T4	2009T1	2009T2	2009T3	2009T4
A)]	Position de fin d'année	3.000				
a) '	Transactions de BDP trimestrielles		100	50	-100	200
,	Stocks trimestriels estimés : T1 = A) pour $t - 1 + a$) $T2 \ a \ T4 = (b \ pour \ t - 1) + a$)		3.100	3.150	3.050	3.250
-	Écart à répartir : $(3.550 - 3.250) / 3 = 100$		+ 100	+ 200	+ 300	
,	Stocks trimestriels révisés : T1 à T3 = b) + c)	3.000	3.200	3.350	3.350	3.550

Si les nouvelles données soumises comportent également des révisions pour 2008, le processus serait comme suit :

Position au 31 décembre 2008 d'après l'enquête annuelle : 3.150.

Position au 31 décembre 2009 d'après l'enquête annuelle : 3.550.

L'écart entre la position de stock au 31 décembre 2009 porté sur le questionnaire annuel et la position de stock de fin d'année calculée à partir des estimations trimestrielles est : 3.550 - 3.400 = 150.

Comme indiqué ci-dessus, à moins que d'autres informations ne fassent envisager un schéma de répartition différent, cet écart peut être réparti de façon égale (et cumulée) entre les trois trimestres : 150/3 = 50.

Exemple 6 (2)	2008T4	2009T1	2009T2	2009T3	2009T4
A) Position de fin d'année	3.150	-		-	<u>-</u>
a) Transactions de BDP trimestrielles		100	50	-100	200
b) Stocks trimestriels estimés: T1 = A) pour t - 1 + a) T2 à T4 = (b pour t - 1) + a)		3.250	3.300	3.200	3.400
c) Écart à répartir : $(3.550 - 3.400) / 3 = 50$		+ 50	+ 100	+ 150	
d) Stocks trimestriels révisés : T1 à T3 = b) + c)	3.150	3.300	3.400	3.350	3.550

IV. FOIRE AUX QUESTIONS (FAQ)

1. Quel est le principal avantage à tirer de l'établissement de statistiques trimestrielles de la PEG?

L'établissement de statistiques trimestrielles de la PEG offre pour principal avantage de procurer des données plus actuelles à des fins de surveillance et d'analyse de la liquidité internationale et des engagements extérieurs. En outre, ces données sont une composante essentielle de celles du compte de patrimoine national. L'absence d'informations disponibles en temps voulu empêche les responsables et les participants au marché de concevoir des ripostes efficaces. Après l'éclatement de la récente crise financière, il est apparu clairement que la disponibilité et l'actualité des données de stock trimestrielles sur les engagements transfrontières laissaient fortement à désirer. L'établissement de statistiques trimestrielles de la PEG permet en outre de mieux comprendre les interconnexions transfrontières.

2. Nous allons lancer une enquête annuelle pour recueillir des données de la PEG. Pourrions-nous également demander dans notre enquête annuelle que des données trimestrielles nous soient fournies pour l'établissement de l'état de la PEG trimestriel?

Nous encourageons la réalisation d'enquêtes trimestrielles (de préférence à la collecte de données pour tous les trimestres dans une enquête annuelle) en vue d'assurer la disponibilité, à intervalles fréquents et en temps opportun, de données aux fins de l'établissement d'un état de la PEG trimestriel. Pour réduire au minimum la charge de travail que représentent la communication des données et son coût global, une enquête trimestrielle pourrait être menée auprès d'un plus petit nombre d'entreprises à l'aide d'un questionnaire comportant moins de détails que celui utilisé pour une enquête annuelle. Les méthodes d'extrapolation ou modèles fondés sur les données disponibles obtenues pourraient servir à estimer les données pour les entreprises qui ne répondent pas aux questionnaires des enquêtes trimestrielles (ou annuelles).

3. Nous avons des données de PEG trimestrielles, mais elles comportent un niveau de détail inférieur au minimum requis. Devrions-nous communiquer des données de PEG trimestrielles partielles ou attendre d'atteindre le minimum de détail requis?

Nous encourageons à estimer les composantes manquantes de manière à obtenir le minimum de détail requis pour les publications du FMI. À cette fin, diverses approches pourraient être envisagées, par exemple la mise au point d'enquêtes trimestrielles ou le calcul des données de stock trimestrielles à partir de la dernière position disponible et des transactions trimestrielles ultérieures.

4. En ce qui concerne les exemples de calcul des stocks à partir des transactions trimestrielles, pourrions-nous prendre comme position de stock initiale les «passifs calculés» provenant de l'enquête coordonnée sur les investissements de portefeuille (ECIP)?

Les données de l'ECIP peuvent être une source de données utile au recoupement des données annuelles (ou semestrielles) sur les investissements de portefeuille. D'autres sources de

données, comme les registres de commerce, le Trésor et les états financiers des institutions monétaires et financières, pourraient elles aussi être utiles à cet égard. Il peut être important de constater qu'à l'heure actuelle, environ 75 économies participent à l'ECIP (y compris la quasi-totalité des gros détenteurs de titres) et que, par conséquent, les données sur les passifs calculés de l'ECIP sont une source d'information utile, mais ne recouvrent pas le total mondial des titres de votre économie détenus par des non-résidents.

5. Nous recueillons des données sur les dérivés financiers à une fréquence annuelle. Pourrions-nous utiliser le même montant de stock pour estimer les données de PEG trimestrielles?

Si la position sur dérivés financiers est importante, les données de stock trimestrielles ne devraient pas être calculées en faisant la somme des transactions de BDP trimestrielles sur dérivés financiers, car les variations de la position dues à des variations de prix ou de taux de change peuvent être fortes. Il est nécessaire de recourir à une source de données fiable pour le calcul des stocks trimestriels. Si des informations afférentes aux positions trimestrielles sur dérivés financiers sont disponibles pour les institutions de dépôts, par exemple sur le formulaire 2SR, il peut être possible d'utiliser ces données pour calculer les positions des autres secteurs. Cependant, si les dérivés financiers sont une composante très faible du total des actifs ou des passifs de la PEG, comme c'est le cas pour de nombreux pays, il se peut que le report de la plus récente position de stock annuelle sur dérivés financiers jusqu'à ce que le montant annuel ou semestriel de la période suivante soit disponible ne donne pas lieu à de grosses erreurs dans l'état de la PEG. Le report est une méthode d'estimation qui devrait être utilisée *seulement* lorsque les positions sont relativement faibles et que d'autres méthodes d'estimation des positions trimestrielles ne sont pas disponibles ou fiables.

6. Si les données de stock ne sont disponibles que sur une base semestrielle, comment estimer les chiffres du trimestre pour lequel les données de stock ne sont pas disponibles?

Les données de stock à la fin du trimestre pour lequel des données ne sont pas disponibles peuvent être calculées sur la base de l'estimation de stock la plus récente ou des données sur les flux ou transactions, comme décrit dans les exemples de la partie II de la présente brochure. En théorie, les estimations établies seront révisées lorsque de nouvelles données de stock semestrielles seront disponibles.

7. Les cycles de révision des données de BDP et de celles de la PEG pourraient-ils avoir des périodicités différentes?

À des fins de cohérence entre les deux catégories de données, les périodicités de la révision des comptes de la BDP et de la PEG devraient être les mêmes.

APPENDICE I. AMÉLIORATIONS À APPORTER À LA PEG

Les données détaillées de la PEG font l'objet d'un intérêt grandissant. En particulier, la recommandation n° 12 du rapport *The Financial Crisis and Information Gaps* indique notamment que les améliorations à apporter à la PEG selon le MBP6 devraient être adoptées par les économies du G-20 dès que possible. Tous les pays sont encouragés à établir, dans la mesure du possible, des données de PEG trimestrielles et annuelles conformes aux recommandations du MBP6. Les améliorations à apporter à la PEG selon le MBP6 incluent les suivantes :

Améliorations générales

- Mettre davantage l'accent sur l'utilisation de la valeur de marché pour les positions d'investissement direct (paragraphes 7.16–7.18) et fournir des directives plus précises à ce sujet.
- Allocations de droits de tirage spéciaux (DTS) (composante type de la PEG).

Postes pour mémoire

Les postes pour mémoire font partie de la présentation type, mais n'entrent pas dans le calcul des totaux et des soldes comptables.

- Ventilation sectorielle plus détaillée, notamment identification des institutions financières non bancaires (tableau A9-1, postes pour mémoire).
- Communication normalisée des données sur la composition en devises des actifs et passifs internationaux, notamment des positions sur dérivés financiers (tableau A9-1-1b et tableau A9-1-2b, postes pour mémoire, dérivés comptabilisés à leur valeur notionnelle).
- Informations sur les créances transfrontières compromises (pour les créanciers seulement):
 - o juste valeur (poste pour mémoire, si possible; paragraphe 7.46).
 - o créances non productives à la valeur nominale (poste supplémentaire, ou poste pour mémoire si la juste valeur des créances compromises n'est pas connue; paragraphe 7.46).
- Passifs liés aux réserves (les passifs liés aux réserves à court terme présentés en fonction de l'échéance résiduelle constituent un poste pour mémoire; postes pour mémoire au tableau A9-V).

Postes supplémentaires

Les postes supplémentaires ne font pas partie de la présentation type, mais sont établis en fonction des circonstances de l'économie donnée, compte tenu de l'intérêt des responsables et des analystes ainsi que des coûts des ressources.

- Provisions pour pertes sur prêts (poste supplémentaire; paragraphe 7.46).
- Détails supplémentaires sur l'échéance résiduelle des actifs internationaux et des passifs afférents à la dette (tableau A9-III-1a et tableau A9-IV, postes supplémentaires).

- Engagements hors bilan importants (lorsque ceux-ci peuvent être élevés, les statisticiens devraient fournir des informations supplémentaires sur le risque de perte maximale, paragraphe 7.74).
- Positions sur dérivés financiers à l'égard des non-résidents à leur valeur notionnelle, si possible par catégorie de risque de marché (par exemple change, taux d'intérêt (monnaie unique), actions, produits de base, crédit et autres; postes supplémentaires, paragraphe 5.95).
- Avoirs des fonds de patrimoine souverains non inclus dans la catégorie fonctionnelle des avoirs de réserve (postes supplémentaires de la PEG, paragraphe 7.73).

APPENDICE II. EXPÉRIENCE DE CERTAINES ÉCONOMIES

A. RAS de Hong Kong (RPC)

La crise financière de 2008/09 a révélé la nécessité de combler de grosses lacunes des données qui ont empêché d'identifier correctement et à temps les vulnérabilités financières des économies. L'accroissement de la fréquence des statistiques de la PEG, qui serait trimestrielle et non plus annuelle, est l'une des recommandations issues d'une série d'entretiens et de consultations au sein de la communauté internationale.

Le Département du recensement et des statistiques (C&SD) de la RAS de Hong Kong (RPC) était d'avis que l'établissement de statistiques trimestrielles de la PEG, complétées par les statistiques de BDP trimestrielles existantes, accroîtrait l'utilité des statistiques pour la surveillance financière. En mai 2009, le C&SD a décidé d'accroître la fréquence d'élaboration des statistiques de la PEG, qui serait désormais trimestrielle et non plus annuelle, son plan étant de diffuser la première série de statistiques trimestrielles de la PEG de la RAS de Hong Kong (RPC) pour la période de référence T1 2010 en juin 2010.

Les travaux préparatoires ont été immédiatement entrepris de manière à assurer une exécution sans heurt de ce projet dans un délai d'environ un an. Quelques importantes étapes propres à favoriser sa réussite sont décrites ci-après.

Recueil de données trimestrielles sur les positions

La RAS de Hong Kong (RPC) suit une méthode d'enquête intégrée pour recueillir à la fois des données trimestrielles sur les transactions, positions et revenus extérieurs auprès des sociétés résidentes pour l'établissement des données de la BDP, de la PEG et des statistiques connexes. Il ressort d'une étude interne que les données sur les positions trimestrielles recueillies sont de bonne qualité et permettent d'établir des statistiques de PEG trimestrielles fiables. Il n'a donc pas été nécessaire de modifier profondément les travaux de collecte des données et la charge des répondants a pu être maintenue au niveau existant.

Rationalisation des méthodes de travail

Afin d'assurer la cohérence entre les données sur les positions et les transactions, et pour réduire tout besoin d'effort supplémentaire, l'élaboration des nouvelles statistiques trimestrielles de la PEG est pleinement intégrée dans le système informatique existant d'établissement de la BDP. Les méthodes de travail suivies pour recueillir les données de BDP et de PEG ont été rationalisées, à l'occasion de l'établissement des statistiques trimestrielles de la PEG, permettant dans certains domaines l'économie de ressources désormais affectables à certaines activités nouvelles. En conséquence, il n'a pas été nécessaire d'utiliser des ressources en personnel supplémentaires pour établir les statistiques trimestrielles de la PEG.

Mobilisation et formation du personnel

Tout le personnel essentiel a été mobilisé à un stade précoce du projet, ce qui a fortement réussi à assurer son engagement et sa contribution aux travaux. En outre, une formation adaptée aux besoins de tout le personnel chargé d'établir et de diffuser les données lui a été fournie de manière à le doter de toutes les connaissances et compétences nécessaires.

Essais

Plusieurs essais ont été faits pour tester différents aspects de l'établissement et de la diffusion des données. Les essais ont été très utiles, car ils ont non seulement révélé certains domaines nécessitant des ajustements, mais ils ont aussi offert au personnel l'occasion de se familiariser avec les nouvelles méthodes de travail.

Grâce aux efforts concertés de toutes les parties intéressées, le C&SD a diffusé le premier ensemble de statistiques trimestrielles de la PEG de la RAS de Hong Kong (RPC) avec un décalage de trois mois en juin 2010. Dans le cas de cette économie, la planification des opérations et la mobilisation du personnel à un stade précoce du projet ont été des facteurs cruciaux de réussite.

B. Canada

Les statistiques de la PEG du Canada sont établies sur une base trimestrielle et généralement diffusées dans les 75 jours suivant la fin de la période de référence. Ce fait tient à la disponibilité en temps opportun et à grande fréquence de données sur les sous-composantes de la PEG, ou à l'accès à des détails connexes servant à estimer ces sous-composantes. La série chronologique actuelle de statistiques trimestrielles de la PEG commence en 1990. Les données de PEG, en valeur comptable comme en valeur de marché, avec évaluation des titres négociables à leurs prix courants, sont disponibles simultanément. La présente note traite de l'acheminement vers une PEG à sa pleine valeur de marché, prévue pour 2012.

Les données agrégées de PEG sont coordonnées et comparées aux estimations correspondantes/de contrepartie provenant des comptes de patrimoine sectoriels trimestriels — Les comptes du bilan national — qui sont généralement diffusés un jour après la PEG.

Investissements directs

Les enquêtes annuelles sur la valeur comptable des investissements directs de l'étranger et à l'étranger forment la base des estimations de référence des positions de fin d'année. Les positions trimestrielles entre ces estimations de référence et pour des périodes postérieures aux données de référence les plus récentes (marquées provisoires) sont estimées à l'aide des flux d'investissement trimestriels, auxquels sont ajoutés les bénéfices réinvestis provenant de l'enquête par sondage trimestrielle sur les IDE, de données complémentaires procurées par l'enquête trimestrielle de Statistique Canada auprès des entreprises, ainsi que d'informations détaillées sur les fusions et acquisitions (F&A). Pour les transactions de F&A courantes, des efforts sont déployés pour repasser des valeurs courantes aux valeurs comptables sousjacentes pour les entreprises d'investissement direct.

Estimations de la valeur marchande des investissements directs

Les estimations de la valeur marchande des IDE sous forme de titres de participation sont en cours d'élaboration et seront disponibles au moment de la diffusion des révisions rétrospectives de 2012 du *Système de comptabilité nationale du Canada*. C'est une version de la méthode de capitalisation boursière qui est principalement utilisée pour l'établissement de ces nouvelles estimations. Avec l'addition de ces données améliorées sur les IDE aux estimations existantes des titres à leur valeur de marché, le Canada publiera deux estimations officielles de la PEG d'ici la mi-2012 — l'estimation traditionnelle à la valeur comptable, qui sera reliée aux estimations annuelles des IDE géographiquement répartis, et une estimation agrégée à la valeur de marché, qui deviendra le point d'intérêt au moment de la diffusion des statistiques trimestrielles de la PEG.

Investissements de portefeuille — Actifs

L'enquête sur les investissements de portefeuille des Canadiens (qui recueille des données titre par titre) fournit des données de référence pour les positions annuelles d'actifs des titres de créance et de participation à la valeur marchande pour les obligations et titres de participation étrangers. Les données de référence à la valeur marchande sont exprimées en valeur comptable à l'aide de ratios de capitalisation. Les positions trimestrielles entre ces données de référence et pour les périodes postérieures aux données de référence les plus récentes (marquées provisoires) sont estimées à partir des flux trimestriels à la valeur

marchande (tirés d'une enquête mensuelle sur les transactions transfrontières titre par titre²⁹) qui sont additionnés et exprimés en valeur comptable. Ces calculs sont complétés à l'aide des données de l'enquête trimestrielle de Statistique Canada sur les gros investisseurs institutionnels.

Estimations de la valeur marchande des actifs d'investissement de portefeuille

Des estimations supplémentaires des investissements de portefeuille dans des obligations et titres de participation à la valeur marchande sont disponibles à partir de 1990. Les positions trimestrielles entre ces estimations de référence et pour les périodes postérieures aux données de référence les plus récentes (marquées provisoires) sont estimées à l'aide des flux trimestriels à la valeur marchande, ajustés pour tenir compte des fluctuations des prix des actifs. Ces ajustements en fonction des prix sont faits sur la base de certains indices boursiers et des rendements du marché se rapportant aux pays où les Canadiens investissent le plus.

Investissements de portefeuille — Passifs

Le stock d'instruments canadiens en circulation et d'émissions de titres de participation est en outre ajouté aux transactions transfrontières mensuelles sur titres pour le calcul des positions de passif trimestrielles. Un système détaillé est utilisé pour le traitement des données sur les obligations canadiennes et les instruments du marché monétaire tant canadiens qu'étrangers. Les positions sont calculées pour chaque émission et peuvent être automatiquement établies sur une base trimestrielle. Le système donne les positions en valeur marchande ainsi qu'en valeur comptable.

Estimations de la valeur marchande des passifs d'investissement de portefeuille

Comme indiqué immédiatement ci-dessus, le système des titres de créance canadiens calcule une position à la valeur marchande pour chaque émission sur la base des prix observés provenant de l'enquête mensuelle sur les transactions transfrontières. Lorsqu'aucune transaction transfrontière n'est observée sur un instrument, la valeur marchande est calculée à partir des rendements du marché correspondant aux caractéristiques de l'instrument. Pour les titres de participation canadiens, les estimations de référence à la valeur comptable sont converties en valeur marchande à l'aide de ratios de capitalisation pour chaque émission. Les positions trimestrielles sont ensuite établies sur la base des flux à la valeur marchande et des variations de cours sur le marché des valeurs mobilières du Canada.

Autres investissements et avoirs de réserve

Les données sur l'encours des prêts accordés par les banques et les pays sont disponibles sur une base trimestrielle. Les prêts des autres sociétés sont calculés à l'aide des données

²⁹ Ces données sont celles que publient tous les mois les *Opérations internationales du Canada en valeurs mobilières*, lesquelles forment une part essentielle des statistiques trimestrielles de *Balance des paiements internationaux du Canada*.

d'enquêtes annuelles et des flux trimestriels. Les données sur les dépôts sont elles aussi obtenues auprès des banques sur une base trimestrielle. Les données sur les avoirs de réserve internationaux officiels sont disponibles sur une base mensuelle. Les autres comptes divers sont calculés sur la base de données d'enquêtes annuelles exprimées en positions trimestrielles à l'aide des flux trimestriels.

Fluctuations de change

L'encours des positions pour toutes les sous-composantes de la PEG libellées en monnaie étrangère est réévalué tous les trimestres pour tenir compte des fluctuations des taux de change, tant à la valeur comptable qu'à la valeur de marché.

C. Pakistan

Suite à la recommandation formulée par la mission de statistiques multisectorielles de 2009 du FMI en faveur de l'élaboration et de la production par le Pakistan de statistiques trimestrielles de la PEG, le Département des statistiques et de l'entreposage des données de la Banque d'État du Pakistan a entrepris pour la première fois d'établir de telles statistiques.

Identification des sources de données et délais de diffusion

En un premier temps, toutes les sources de données possibles pour l'établissement des statistiques trimestrielles de la PEG ont été identifiées. Les principales sources de données identifiées et utilisées pour l'établissement de la PEG sont les suivantes :

- système de communication des transactions internationales (SCTI) : données disponibles sur une base mensuelle;
- statistiques trimestrielles de la dette extérieure : les données relatives aux transactions sur créances au titre de la dette sont disponibles sur une base trimestrielle avec un décalage d'un trimestre, tandis que les données afférentes aux transactions sur passifs au titre de la dette sont disponibles sur une base mensuelle;
- flux de balance des paiements : données disponibles sur une base mensuelle;
- statistiques monétaires et financières : données disponibles sur une base mensuelle;
- autres sources de données telles que les comptes de la Banque d'État du Pakistan données disponibles également sur une base mensuelle;
- enquête trimestrielle sur les investissements directs étrangers (IDE) dans les succursales des banques pakistanaises à l'étranger;
- enquête trimestrielle auprès des entreprises ayant des dépôts à l'étranger; nouvelle source de données qui a été instituée pour l'établissement des statistiques de la BDP et de la PEG.

Calcul des actifs

• Investissements directs à l'étranger

Des enquêtes trimestrielles auprès des institutions de dépôts ont été lancées pour recenser les flux et stocks d'IDE dans les succursales des banques pakistanaises à l'étranger, et ce sont les données de flux du SCTI qui ont servi à estimer les soldes de clôture des IDE des entreprises autres que les banques. Les données du SCTI ont une utilité limitée en ce qu'elles ne fournissent pas d'informations sur les variations de prix et de taux de change. Par conséquent, il faut établir une méthode d'estimation pour le calcul de ces variations.

• Actifs d'investissement de portefeuille

Les données de flux du SCTI sont celles qui ont été utilisées pour l'estimation des positions de clôture des investissements de portefeuille (IP) à l'étranger. Comme l'ECIP est réalisée sur une base annuelle, les données de cette enquête ne peuvent servir à estimer le solde de clôture des IP à l'étranger.

• Dérivés financiers

Les données sur les dérivés financiers ont été incorporées pour la première fois dans le calcul des données de la PEG sur les institutions de dépôts. Des efforts sont actuellement déployés pour comptabiliser également les données sur les dérivés financiers de la Banque d'État du Pakistan.

• Autres investissements — Crédits commerciaux

Les données de flux de la BDP ont servi à estimer les soldes de clôture des crédits commerciaux.

• Autres investissements — Numéraire et dépôts

Les informations tirées de l'état FE-25 établi par la Division de la BDP, ainsi que les données du SCTI ont servi à calculer les données de stock et de flux.

Autres actifs — Banques

Les données sur les effets (d'exportation) sur l'étranger achetés & escomptés portées au compte de patrimoine sectoriel ont servi à établir les positions de stock et de flux.

• Avoirs de réserve

Les livres comptables de la Banque d'État du Pakistan ont été utilisés pour le calcul des avoirs de réserve.

Calcul des passifs

• Investissements directs au Pakistan

Les données de flux du SCTI ont servi à estimer les soldes de clôture des IDE au Pakistan. L'utilité des données du SCTI est limitée en ce qu'elles ne fournissent pas d'information sur les variations de prix et de taux de change. Au début, des efforts ont été déployés pour estimer les variations de prix à l'aide des données de l'indice boursier, qui ont été ultérieurement comparées aux variations de prix initiales qui ressortent de l'enquête. Les deux ensembles de données ont fait apparaître d'énormes écarts et il semble donc que l'utilisation des données de l'indice boursier pour ces estimations n'ait pas été une bonne idée. On s'attache actuellement à déterminer quelle méthode d'estimation utiliser pour le calcul des variations de prix dans ce scénario.

• Investissements de portefeuille — Titres de participation

Les données de flux du SCTI ont servi à estimer les soldes de clôture des IP sous forme de titres de participation. L'estimation des variations de prix pose le même problème que celui décrit ci-dessus.

• Investissements de portefeuille — Titres de créance

Les données tirées des statistiques de la dette extérieure et un état des comptes spéciaux en roupies convertibles ont été utilisés pour l'estimation des flux et des stocks.

• Dérivés financiers

Les données sur les dérivés financiers ont été incorporées pour la première fois dans le calcul des données de la PEG sur les institutions de dépôts. Des efforts sont actuellement en cours pour comptabiliser également les données sur les dérivés financiers de la Banque d'État du Pakistan.

• Autres investissements — Crédits commerciaux

La source de ces données a toujours été l'enquête annuelle sur les investissements étrangers. Il n'existe aucune autre source de données servant à l'estimation des données de flux et de stocks sur les crédits commerciaux. En conséquence, la même valeur a été reportée pour l'établissement de la PEG trimestrielle.

• Autres investissements — Prêts — Autorités monétaires

Les données portées sur le site du FMI pour l'utilisation des crédits du FMI et les prêts du FMI ont servi à calculer les données de stock et de flux. Il a en outre été procédé au rapprochement de ces données et de celles tirées des statistiques de la dette extérieure et de la BDP.

Autres investissements — Prêts — Administrations publiques

Les statistiques de la dette extérieure ont servi de source pour l'établissement des données de stock et de flux. On est fermement d'avis que, dans l'établissement de la PEG trimestrielle, il est très important de procéder en temps opportun au rapprochement des données de flux tirées des statistiques de la dette extérieure et de celles de la BDP, car la PEG est fondée sur des données de stock et de flux qui doivent être rapprochées de ces deux catégories de données. Sans une méthode de rapprochement adéquate, les données de la PEG sur les stocks et les flux ne seront rapprochées d'aucune des catégories de données ci-dessus.

• Numéraire et dépôts — Autorités monétaires

Les livres comptables de la Banque d'État du Pakistan ont servi à calculer les données de stock et de flux

• Numéraire et dépôts — Administrations publiques

Les statistiques de la dette extérieure ont servi de source pour le calcul des données de stock et de flux.

• Numéraire et dépôts — Banques

Le SCTI et les informations tirées de l'état FE-25 ont servi de sources pour le calcul des données de stock et de flux.

• Autres passifs — Autorités monétaires

Sur la recommandation du FMI, les allocations de DTS ont été classées parmi les passifs à long terme des autorités monétaires. Les données ont été tirées du site du FMI.

Autres passifs — Administrations publiques

Les statistiques de la dette extérieure ont servi de source pour le calcul des données de stock et de flux.

• Autres passifs — Autres secteurs

Les données de BDP sur les compagnies aériennes et de navigation ont servi à calculer les données de stock et de flux.

D. Banque centrale européenne

Le document ci-après retrace l'expérience des pays européens en matière d'établissement des statistiques de la BDP et de la PEG : http://www.ecb.int/pub/pdf/scpops/ecbocp67.pdf.